*Modèle pour la préparation des rapports de situation du COSEPAC (2021)*

***NOTE AUX UTILISATEURS : le texte qui n’est pas surligné constitue le contenu standard à conserver tel quel; le texte surligné en jaune constitue des éléments particuliers à remplacer par du contenu propre à l’espèce; le texte surligné en vert contient des conseils sur le contenu à l’intention des rédacteurs de rapports.***

***Ce modèle annoté doit être utilisé conjointement avec les instructions détaillées à l’intention des rédacteurs qui figurent à l’annexe F1 du Manuel des opérations et des procédures du COSEPAC et qui sont disponibles en ligne sur le site Web du COSEPAC :*** [***https://www.cosewic.ca/index.php/fr/rapports/rapport-de-situation/directives-redaction-rapports-situation.html***](https://www.cosewic.ca/index.php/fr/rapports/rapport-de-situation/directives-redaction-rapports-situation.html) ***.***

**Rapport de situation du COSEPAC**

**sur le/la/l’**

**Nom français de l’espèce**

***Nom scientifique***

Photo ou illustration de l’espèce

Source de l’image : Auteur (mois/année, lieu)

**Ébauche de rapport de situation/rapport de situation provisoire/rapport de situation post-provisoire[[1]](#footnote-1), date**

**Envoyer des commentaires à nom du coprésident désigné/de la coprésidente désignée,  
coprésident/coprésidente du Sous-comité de spécialistes de X**

**Courriel : courriel du coprésident/de la coprésidente**

**Date d’échéance des commentaires : (ne rien inscrire – à remplir par le COSEPAC)**

**Date prévue de l’évaluation : (ne rien inscrire – à remplir par le COSEPAC)**

**Financement fourni par (ne rien inscrire – à remplir par le COSEPAC)**

Note de production :

À ajouter par le Secrétariat du COSEPAC dans le rapport final

Le COSEPAC tient à remercier XXXX [et YYYY] d’avoir rédigé le rapport de situation sur le/la/l’ espèce A (*nom scientifique*) au Canada, aux termes d’un marché conclu avec Environnement et Changement climatique Canada. La supervision du rapport a été assurée par XXXX, coprésident/coprésidente du Sous-comité de spécialistes XXXX du COSEPAC.

Photo [ou Illustration] de la couverture : Espèce A (lieu, date ou année); photo [ou illustration] de nom du photographe/de l’illustrateur.

(Saut de page)

**RÉSUMÉ**

Cette section ne doit pas dépasser 2 pages (environ 800 mots au maximum; il est possible de faire une exception dans le cas de rapports portant sur plusieurs espèces sauvages ou unités désignables) et doit être axée sur les aspects pertinents de l’évaluation. Tous les renseignements figurant dans le résumé doivent également apparaître dans le corps principal du rapport. Faites des phrases simples et utilisez un langage non technique.

**Description et importance de l’espèce sauvage**

Court paragraphe (1 à 2 phrases) donnant un aperçu général de la description (beaucoup moins de détails que dans le texte principal).

Court paragraphe (1 phrase) décrivant le caractère important de l’espèce, par exemple, le caractère unique sur le plan taxinomique, les espèces indicatrices, les interactions importantes avec d’autres espèces et l’intérêt public.

**Connaissances autochtones**

Toutes les espèces sont importantes, interreliées et interdépendantes. Soit : Les connaissances traditionnelles autochtones (CTA) ont été incluses dans les rubriques pertinentes du rapport. Ou : Le rapport ne comprend pas de CTA propres à l’espèce.

**Répartition**

Court paragraphe donnant un aperçu général de la répartition mondiale/nord-américaine et canadienne. Notez les différences saisonnières, s’il y a lieu. Gardez les détails relatifs aux provinces et territoires dans le texte principal.

**Habitat**

Court paragraphe présentant les éléments typiques de l’habitat. S’il y a lieu, mettez en évidence les différences saisonnières, les besoins qui peuvent varier selon le comportement ou le stade du cycle vital, et les tendances en matière de qualité de l’habitat.

**Biologie**

Court paragraphe donnant un aperçu général des principaux aspects de la biologie, dans lequel on met l’accent sur les paramètres démographiques pertinents (p. ex., potentiel de reproduction, âge à la première reproduction, longévité, durée de génération) ainsi que sur toute caractéristique comportementale, physiologique ou alimentaire importante pour l’évaluation. Notez les principaux facteurs limitatifs intrinsèques (p. ex., faible taux de reproduction, dépendance à l’égard d’autres espèces).

**Taille et tendances des populations**

Paragraphe résumant l’estimation actuelle de la taille de la population canadienne (nombre d’individus matures) et indiquant les principales sources de cette information (le cas échéant).

Paragraphe présentant les principales tendances ayant servi à l’évaluation, dans lequel on met l’accent sur le taux de changement sur 10 ans ou sur 3 générations, selon la période la plus longue; si possible, expliquez brièvement le contexte à plus long terme. Si des fluctuations extrêmes ou une fragmentation grave s’appliquent, décrivez‑les brièvement.

**Menaces**

Décrivez brièvement les principales menaces pesant sur la population et l’habitat (conformément aux résultats du calculateur de menaces) qui sont propres à l’espèce, et expliquez l’impact global de ces menaces pour l’espèce.

**Protection, statut et activités de rétablissement**

Déterminez la protection juridique (lois fédérales et provinciales) et le statut (selon la LEP et le COSEPAC s’ils sont différents; les listes provinciales/territoriales) au Canada. Résumez les cotes de NatureServe (mondiales/nationales/provinciales et des États) qui s’appliquent – il n’est habituellement pas nécessaire de présenter une liste exhaustive. Indiquez brièvement tout autre type de statut, s’il est jugé important, et résumez les activités de rétablissement. Notez si une partie importante de l’aire de répartition de l’espèce se trouve dans des parcs nationaux ou d’autres aires protégées. (Remarque : cette section doit être considérablement plus courte que la section correspondante dans le texte principal).

(Saut de page)

**RÉSUMÉ TECHNIQUE**

**Instructions (à supprimer une fois le résumé technique achevé) :** Remplissez le résumé technique après avoir terminé la partie narrative du rapport. Fournissez un résumé technique pour chaque unité désignable proposée (voir les [Lignes directrices pour reconnaître les unités désignables](https://cosewic.ca/index.php/fr/rapports/preparation-rapports-situation/lignes-directrices-reconnaitre-unites-designables.html)) ainsi que pour l’espèce dans son ensemble au Canada si la structure des unités désignables n’a pas été officiellement approuvée par le COSEPAC. Pour la signification des termes utilisés dans le résumé technique, veuillez vous référer à la section intitulée [Définitions et abréviations du COSEPAC](https://cosewic.ca/index.php/fr/a-propos-de-nous/definitions-abreviations.html), qui accompagne les [Renseignements pour la préparation des rapports de situation du COSEPAC](https://www.cosewic.ca/index.php/fr/rapports/rapport-de-situation/directives-redaction-rapports-situation.html) sur le site Web du COSEPAC (<http://cosepac.ca>).

Fournissez les données demandées dans la troisième colonne et de brèves explications dans la quatrième (dernière) colonne. Si vous utilisez un pourcentage, indiquez clairement s’il fait référence à une augmentation ou à une réduction en le faisant précéder d’un symbole de valeur positive ou négative.

**Instructions du modèle (à supprimer du rapport final)**

Le texte surligné en jaune constitue le texte à remplacer s’il y a lieu.

Le texte surligné en vert donne des précisions sur les réponses et doit être supprimé avant la présentation du rapport.

Le texte non surligné doit être conservé tel quel.

*Nom scientifique*

Nom français

Nom anglais

Noms autochtones

Répartition au Canada : liste des provinces concernées d’ouest en est, puis des territoires d’ouest en est, puis des océans d’ouest en est

**Données démographiques**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | Durée d’une génération (généralement, âge moyen des parents dans la population) | Environ XX années | D’après la méthode de l’UICN/autre méthode (indiquez si une autre méthode que celle de l’UICN est employée) |
| 2 | Y a-t-il un déclin continu [observé, estimé, inféré ou prévu] du nombre total d’individus matures? | Oui/non/inconnu | Observé/estimé/inféré/prévu d’après source de données principale |
| 3 | Pourcentage [observé, estimé ou prévu] de déclin continu du nombre total d’individus matures sur 3 ans [ou 1 génération, selon la période la plus longue, jusqu’à un maximum de 100 ans]. | XX % sur 1 génération ou 3 ans (XXXX-20XX)  ou « sans objet » si la réponse à la ligne 2 est « non » ou « inconnu » si la réponse à la ligne 2 est « inconnu » | Observé/estimé/prévu/d’après source de données principale  ou « Aucun signe de déclin continu » ou « inconnu » |
| 4 | Pourcentage [observé, estimé ou prévu] de déclin continu du nombre total d’individus matures sur 5 ans [ou 2 générations, selon la période la plus longue, jusqu’à un maximum de 100 ans]. | XX % sur 2 générations ou 5 ans (XXXX-20XX)  ou « sans objet » si la réponse à la ligne 2 est « non » ou « inconnu » | Observé/estimé/prévu/d’après source de données principale  ou « Aucun signe de déclin continu » ou « inconnu » |
| 5 | Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d’augmentation] du nombre total d’individus matures au cours des 10 dernières années [ou 3 dernières générations, selon la période la plus longue]. | Réduction/ augmentation de XX % sur 3 générations ou 10 ans (XXXX-20XX) ou « inconnu » | Observé/estimé/inféré/prévu/présumé d’après source de données principale ou expliquez brièvement pourquoi l’estimation est inconnue |
| 6 | Pourcentage [prévu, inféré ou présumé] [de réduction ou d’augmentation] du nombre total d’individus matures au cours des 10 prochaines années [ou 3 prochaines générations, jusqu’à un maximum de 100 ans] | Réduction/ augmentation de XX % sur 3 générations ou 10 ans (XXXX-20XX) ou « inconnu » | Prévu/inféré/présumé d’après évaluation des menaces/modélisation de la population/autre source, ou inconnu. Expliquez brièvement l’autre source. |
| 7 | Pourcentage [observé, estimé, inféré, prévu ou présumé] [de réduction ou d’augmentation] du nombre total d’individus matures sur une période de 10 ans [ou 3 générations, selon la période la plus longue, jusqu’à un maximum de 100 ans], commençant dans le passé et se terminant dans le futur (jusqu’à un maximum de 100 ans dans le futur) | Réduction/ augmentation de XX % sur 3 générations ou 10 ans (XXXX-20XX) ou « inconnu » | Observé/estimé/inféré/prévu/présumé d’après source de données principale, ou inconnu. Expliquez brièvement l’autre source. |
| 8a | Est-ce que les causes du déclin sont clairement réversibles? | Oui/non/inconnu | Brève explication |
| 8 b | Est-ce que les causes du déclin sont clairement comprises? | Oui/non/inconnu | Brève explication |
| 8c | Est-ce que les causes du déclin ont effectivement cessé? | Oui/non/inconnu | Brève explication |
| 9 | Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d’individus matures? | Oui/non/inconnu | Brève explication |

**Information sur la répartition**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 10 | Superficie estimée de la zone d’occurrence | Estimation km2 | Valeur calculée selon la méthode du plus petit polygone convexe qui inclut toutes les occurrences connues (ou une autre méthode); précisez la période (années) |
| 11 | Indice de zone d’occupation (IZO), valeur établie à partir d’une grille à carrés de 2 km × 2 km | Estimation km2 | Remarques justificatives/hypothèses si nécessaire, y compris la période concernée (années) |
| 12 | La population est-elle gravement fragmentée, c.‑à‑d. que plus de 50 % de sa zone d’occupation totale (comme indicateur du nombre d’individus) se trouvent dans des parcelles d’habitat qui sont a) plus petites que la superficie nécessaire au maintien d’une sous-population viable et b) séparées d’autres parcelles d’habitat par une distance supérieure à la distance de dispersion maximale présumée pour l’espèce? | 1. Oui/non/inconnu 2. Oui/non/inconnu | Brève explication [remarques justificatives nécessaires pour expliquer l’applicabilité des points a) et b)] |
| 13 | Nombre de « localités » (utilisez une fourchette plausible pour refléter l’incertitude, le cas échéant) | Nombre (ou fourchette de valeurs possibles) | Brève explication (faites référence expressément à la ou aux principales menaces qui étayent la définition de localité) |
| 14 | Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de la zone d’occurrence? | Oui/non/inconnu | Observé/inféré/prévu, d’après explication |
| 15 | Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de la zone d’occupation? | Oui/non/inconnu | Observé/inféré/prévu, d’après explication |
| 16 | Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de sous‑populations? | Oui/non/inconnu | Observé/inféré/prévu, d’après explication |
| 17 | Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de « localités »? | Oui/non/inconnu | Observé/inféré/prévu, d’après explication |
| 18 | Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l’étendue et/ou la qualité] de l’habitat? | Oui/non/inconnu | Déclin observé/inféré/prévu de la superficie/l’étendue/la qualité de l’habitat, d’après explication |
| 19 | Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de sous-populations? | Oui/non/inconnu | Brève explication, uniquement si nécessaire |
| 20 | Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de « localités »? | Oui/non/inconnu | Brève explication, uniquement si nécessaire |
| 21 | Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d’occurrence? | Oui/non/inconnu | Brève explication, uniquement si nécessaire |
| 22 | Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l’indice de zone d’occupation? | Oui/non/inconnu | Brève explication, uniquement si nécessaire |

**Nombre d’individus matures (dans chaque sous-population)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 23 | Sous-population 1  Sous-population 2  Sous-population X | Fourchette  Fourchette  Fourchette | Remarques sur chacune des estimations/sources (le cas échéant) |
| Total | Fourchette | D’après source de données (année de l’estimation) |

**Analyse quantitative :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 24 | La probabilité de disparition de l’espèce à l’état sauvage est d’au moins 20 % sur 20 ans [ou 5 générations] ou 10 % sur 100 ans | Oui/non/inconnu | Explication (le plus souvent « analyse non réalisée ») |

**Menaces**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 25a | Un calculateur des menaces a-t-il été rempli pour l’espèce? | Oui/non (voir annexe X) | Impact global des menaces : impact des menaces attribué (année) |
| 25 b | Voici les principales menaces relevées :   1. Nom de la menace ayant l’impact le plus élevé (UICN numéro) – impact faible/moyen/élevé 2. Nom de la deuxième menace en importance (UICN numéro) – impact faible/moyen/élevé   etc. [ne répertoriez que les menaces dont l’impact est au moins faible] | | |
| 25 c | Quels sont les facteurs limitatifs pertinents?   * Facteur 1 * Facteur 2 (etc.) | | |

**Immigration de source externe (immigration de l’extérieur du Canada)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 26 | Situation des populations de l’extérieur les plus susceptibles de fournir des individus immigrants au Canada. | À la hausse/stable/ à la baisse/ inconnu | Explication (régions sources possibles et tendances ou cotes S correspondantes) |
| 27 | Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible? | Oui/non/ inconnu | Brève explication |
| 28 | Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada? | Oui/non/ inconnu | Brève explication |
| 29 | Y a-t-il suffisamment d’habitat disponible au Canada pour les individus immigrants? | Oui/non/ inconnu | Brève explication |
| 30 | Les conditions se détériorent‑elles au Canada? | Oui/non/ inconnu | Brève explication |
| 31 | Les conditions de la population source se détériorent-elles? | Oui/non/ inconnu | Brève explication |
| 32 | La population canadienne est-elle considérée comme un puits? | Oui/non/ inconnu | Brève explication |
| 33 | La possibilité d’une immigration depuis des populations externes susceptible d’entraîner un changement de statut existe‑t‑elle? | Oui/non/ inconnu | Brève explication à remplir par le sous-comité de spécialistes des espèces (SCS)/coprésident concerné; voir l’organigramme de la figure 1 de l’annexe E3 du Manuel des opérations et des procédures) |

**Espèce sauvage dont les données sur l’occurrence sont de nature délicate (mise en garde à considérer)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 34 | La publication de certaines données sur l’occurrence pourrait-elle nuire davantage à l’espèce sauvage ou à son habitat? | Oui/Non | Si oui, indiquez la catégorie de dommages (I-V)  I. Prises/récolte d’individus  II. Perturbation par observation  III. Abattage intentionnel d’individus  IV. Destruction ou endommagement intentionnel de l’habitat  V. Introduction de maladies  Si oui, indiquez le type de données sur l’occurrence de nature délicate (p. ex., sites de nidification, gîtes d’hivernage (hibernacles), leks, étangs de reproduction, données d’observation)  S’il existe des préoccupations à l’échelle locale, elles pourraient être mentionnées ici. |

**Statut actuel**

Si l’espèce sauvage a déjà été évaluée par le COSEPAC, consultez le Registre public des espèces en péril et copiez-collez les renseignements correspondants dans les lignes 35 à 39. Le statut actuel et le statut recommandé seront mis à jour lorsque l’évaluation aura été finalisée.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 35 | Statut du COSEPAC | Statut (ou « Sans objet » si l’espèce n’a pas été évaluée précédemment) |
| 36 | Année de l’évaluation précédente | XXXX (ou « Espèce non évaluée précédemment ») |
| 37 | Historique du statut du COSEPAC | Copie exacte du texte du rapport de situation précédent, ou « Sans objet » si l’espèce n’a pas été évaluée précédemment |
| 38 | Critères | Copie exacte des codes alphanumériques du rapport de situation précédent, ou « Sans objet » si l’espèce n’a pas été évaluée précédemment |
| 39 | Justification de la désignation | Copie exacte du rapport de situation précédent, entre guillemets, ou « Sans objet » si l’espèce n’a pas été évaluée précédemment |

**Statut recommandé et justification de la désignation***(N’inscrivez rien; le SCS/coprésident concerné doit remplir les sections suivantes lors de la rédaction du rapport intermédiaire de deux mois), en suivant les lignes directrices sur les codes alphanumériques, la justification de la désignation, l’applicabilité des critères et la justification codifiée d’un changement de statut)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 40 | Statut recommandé |  |
| 41 | Codes alphanumériques |  |
| 42 | Justification du changement de statut |  |
| 43 | Justification de la désignation |  |

**Applicabilité des critères**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **A : Déclin du nombre total d’individus matures** | | |
| 44 | Énoncé sur l’applicabilité | Énoncé de justification |
| **B : Aire de répartition peu étendue et déclin ou fluctuation** | | |
| 45 | Énoncé sur l’applicabilité | Énoncé de justification |
| **C : Nombre d’individus matures peu élevé et en déclin** | | |
| 46 | Énoncé sur l’applicabilité | Énoncé de justification |
| **D : Très petite population totale ou répartition restreinte** | | |
| 47 | Énoncé sur l’applicabilité | Énoncé de justification |
| **E : Analyse quantitative** | | |
| 48 | Énoncé sur l’applicabilité | Énoncé de justification |

|  |  |
| --- | --- |
| 49. | Si la catégorie proposée pour l’espèce est « préoccupante », « données insuffisantes » « disparue du pays » ou « disparue », énumérez les lignes directrices, les exemples ou les autres éléments à considérer applicables tirés de l’annexe E3 du Manuel des opérations et des procédures. |

(saut de page)

**PRÉFACE**

Pour les réévaluations uniquement : en un ou deux paragraphes, donnez un aperçu général des nouvelles données et des analyses réalisées depuis le précédent rapport de situation du COSEPAC sur l’espèce, en mettant l’accent sur les renseignements sur l’évaluation du statut. Notez tout changement de statut ailleurs dans l’aire de répartition de l’espèce. Mentionnez également toute modification relative à la protection, y compris la création de nouvelles aires protégées, ainsi que la production ou la modification de documents de rétablissement.

(saut de page)

**DESCRIPTION ET IMPORTANCE DE L’ESPÈCE SAUVAGE**

**Nom et classification**

*Classification actuelle*:

Classe :

Ordre :

Famille :

Genre :

Espèce :

*Sous-espèces au Canada (s’il y a lieu*) :

*Changements taxinomiques depuis le rapport précédent (pour les réévaluations)* :

*Noms communs* : Donnez la source

Français :

Anglais :

Autochtone (précisez la langue) :

*Synonymes et remarques* :

Bref paragraphe sur la situation de l’espèce au sein de son genre ou de sa famille qui explique toute question taxinomique relative à l’espèce (p. ex., synonymes ou incertitudes).

**Description de l’espèce sauvage**

Utilisez des descriptions très courtes et un vocabulaire simple qui sera compris par les non-biologistes. Évitez les détails techniques complexes. L’objectif n’est pas de remplacer les guides de terrain ou les guides d’identification qui sont facilement accessibles (il faut y référer pour les détails et les illustrations). Dans le cas d’espèces peu connues, les descriptions peuvent être plus complètes, mais ne doivent pas être excessivement détaillées ou techniques. Dans le cas de certaines espèces, des sous-sections peuvent être utilisées en fonction de leurs besoins et faire référence à différents stades vitaux ou à des espèces semblables, le cas échéant.

**Unités désignables**

Pour les espèces considérées comme n’ayant qu’une seule unité désignable, justifiez brièvement l’approche fondée sur l’absence de caractère distinct. Pour les espèces ayant plusieurs unités désignables, donnez des renseignements basés sur les [Lignes directrices du COSEPAC pour reconnaître les unités désignables](https://cosewic.ca/index.php/fr/rapports/preparation-rapports-situation/lignes-directrices-reconnaitre-unites-designables.html), accessibles sur le site Web du COSEPAC. Nommez clairement les critères utilisés pour justifier le caractère distinct et le caractère important dans l’évolution de toutes les unités désignables présumées examinées dans le rapport. Les critères doivent être référencés et mis en italique. S’il apparaît que la structure des unités désignables est différente de celle précisée dans le contrat, discutez de la situation avec les coprésidents des SCS dès le début du processus. Si le rapport ne traite que d’une seule unité désignable ou d’un sous-ensemble d’unités désignables d’une espèce, l’existence des autres unités désignables doit être mentionnée ici. S’il existe un rapport distinct et approuvé sur ces autres unités désignables, il est possible d’y faire référence ou de le résumer plutôt que de répéter les données détaillées du caractère distinct et du caractère important.

*Sous-espèces ou variétés reconnues au Canada*

*Unités désignables*: Énumérez-les

*Preuve du caractère distinct (s’il y a lieu)*:

Faites référence aux critères (D1 et D2) du caractère distinct, conformément aux [Lignes directrices pour reconnaître les unités désignables](https://cosewic.ca/index.php/fr/rapports/preparation-rapports-situation/lignes-directrices-reconnaitre-unites-designables.html) sur le site Web du COSEPAC, lesquelles sont également résumées dans les instructions détaillées à l’intention des rédacteurs des rapports.

*Preuve du caractère important pour l’évolution (uniquement si le caractère distinct s’applique)*:

Faites référence aux critères (S1 et S2) du caractère important, conformément aux [Lignes directrices pour reconnaître les unités désignables](https://cosewic.ca/index.php/fr/rapports/preparation-rapports-situation/lignes-directrices-reconnaitre-unites-designables.html) sur le site Web du COSEPAC, lesquelles sont également résumées dans les instructions détaillées à l’intention des rédacteurs des rapports.

**Importance de l’espèce**

Courte section dans laquelle est décrite l’importance de l’espèce. Examinez les types de renseignements suivants et décrivez-les, s’ils sont pertinents : espèce endémique au Canada ou espèce relique, caractère unique sur le plan taxinomique, responsabilité canadienne, rôle écologique important, interactions avec d’autres espèces, valeur comme espèce indicatrice, importance économique, importance culturelle (autre que pour les peuples autochtones) et intérêt public.

**Connaissances AUTOCHTONES**

Le paragraphe suivant est inclus dans tous les rapports de situation du COSEPAC et les rédacteurs n’ont pas besoin d’y ajouter quoi que ce soit :

Les connaissances traditionnelles autochtones (CTA) sont fondées sur les relations. Il s’agit de renseignements sur les rapports écologiques entre les humains et leur environnement, ce qui comprend les caractéristiques de l’espèce, des habitats et des localités. Les lois et les protocoles relatifs aux rapports entre les humains et l’environnement sont transmis par des enseignements et des récits ainsi que par les langues autochtones, et peuvent être fondés sur des observations à long terme. Les noms de lieux fournissent des renseignements sur les zones de récolte, les processus écologiques, l’importance spirituelle ou les produits de la récolte. Les CTA peuvent aider à déterminer les caractéristiques du cycle vital d’une espèce ou les différences entre des espèces semblables.

**Importance culturelle pour les peuples autochtones**

Le Secrétariat du COSEPAC vous fournira les rapports portant sur les sources et/ou les rapports d’évaluation du Sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones et un manuel d’intégration des CTA, le cas échéant.

Ajoutez la phrase suivante dans cette section si les CTA provenant d’un rapport portant sur les sources ou d’un rapport d’évaluation du Sous-comité des CTA, ou provenant d’une autre source étaient accessibles :

Cette espèce revêt une importance culturelle pour les peuples autochtones qui détiennent des connaissances détaillées sur la nature évolutive et dynamique de l’espèce. Les CTA ont été incluses dans les sections pertinentes du rapport; les sources d’information sont indiquées.

Dans cette section, décrivez brièvement l’importance culturelle de l’espèce.

Ou

Dans le cas où les CTA (provenant de rapports portant sur les sources et/ou de rapports d’évaluation, ou provenant d’autres sources) N’ONT PAS été fournies pendant la préparation du rapport de situation, insérez le paragraphe suivant :

Le rapport ne comprend pas de CTA propres à l’espèce. Cependant, le/la/l’ nom de l’espèce a de l’importance pour les peuples autochtones, qui reconnaissent l’interrelation de toutes les espèces au sein de l’écosystème.

**RÉPARTITION**

**Aire de répartition mondiale**

Donnez un aperçu très concis (1 à 3 phrases) de la répartition mondiale de l’espèce et notez les différences saisonnières pour les espèces migratrices, s’il y a lieu. Pour les espèces ayant une répartition mondiale étendue, décrivez les limites de l’aire de répartition; une liste complète des provinces, territoires ou États n’est pas nécessaire. Mettez l’accent sur l’emplacement de l’aire de répartition principale de la population mondiale, en particulier pour les espèces très répandues dont la répartition/densité peut être inégale. Fournissez une carte à jour de l’aire de répartition mondiale actuelle. Si possible, incluez une description ou une carte de l’aire de répartition historique de l’espèce et déterminez les occurrences récemment disparues à grande échelle.

**Aire de répartition canadienne**

Commencez par déterminer quelle proportion de l’aire de répartition mondiale de l’espèce se trouve au Canada (en termes de superficie et/ou de population). Donnez un très bref aperçu général de la répartition de l’espèce (d’ouest en est, du nord au sud), en référant à une carte de la répartition qui doit inclure les limites des unités désignables (s’il y a plus d’une unité désignable). Faites une description générale de tout changement temporel du schéma de répartition, par exemple des changements par rapport à l’aire de répartition historique, si ces changements sont connus.

Ajoutez, au besoin, un paragraphe supplémentaire pour définir en termes généraux les aires d’importance particulière (p. ex., aires à forte abondance) ou les principaux aspects de la répartition par rapport à des écorégions ou à des zones particulières. N’indiquez pas l’emplacement géographique exact, si cette information peut être de nature délicate et augmenter la vulnérabilité de l’espèce. Si des données détaillées sont nécessaires pour l’évaluation du COSEPAC, signalez-les afin qu’elles puissent être supprimées avant que le rapport soit finalisé et publié.

Incluez un bref paragraphe sur la pertinence des activités de recherche visant à définir l’aire de répartition de l’espèce et indiquez s’il existe des lacunes importantes dans la couverture des relevés. Si vous jugez que d’autres renseignements sont pertinents pour l’évaluation, par exemple dans le cas d’une espèce cryptique peu connue, utilisez l’annexe A pour donner des détails sur les activités de relevé, y compris sur la robustesse des méthodes et la proportion d’habitat convenable qui n’a pas été étudiée de manière adéquate.

**Structure de la population**

Dites brièvement s’il existe des discontinuités dans la répartition spatiale ou une structure génétique au sein des unités désignables, et indiquez dans quelle mesure des recherches ou des analyses spatiales ont été menées. Expliquez de quelle façon les sous-populations, les occurrences d’élément, les sites et d’autres variables spatiales sont utilisés dans le rapport. Pour les unités désignables ayant une structure de sous-populations distincte, indiquez de quelle façon les sous-populations sont définies et réparties, en incluant un énoncé sur les distances de séparation. Si des données génétiques sur les unités désignables sont disponibles, mais qu’elles n’ont pas été mentionnées précédemment (p. ex., dans la section **Unités désignables**), fournissez-les ici; sinon, un renvoi à la section pertinente est suffisant.

**Zone d’occurrence et zone d’occupation**

Indiquez la méthode de calcul et la période (années), et précisez si toutes les données sont utilisées ou si elles se limitent à une certaine fonction du cycle vital (p. ex., reproduction, hibernation). Pour les comparaisons entre les périodes, recalculez les valeurs données précédemment en utilisant l’ensemble de données le plus récent pour assurer la cohérence. Rendez compte des différences, en précisant si elles reflètent de véritables changements de situation ou si elles résultent plutôt de changements dans les méthodes. Décrivez comment les sites existants, historiques et disparus sont définis et utilisés ici (p. ex., selon la terminologie de NatureServe). Dans les cas où les activités de recherche ne sont pas jugées adéquates, il faut inclure les sites historiques dans les calculs de la zone d’occurrence et de l’indice de zone d’occupation (IZO) actuels. Indiquez clairement quelles données sont incluses dans les calculs et la raison de leur inclusion.

*Zone d’occurrence actuelle* : La superficie actuelle de la zone d’occurrence au Canada est de [superficie estimée par le Secrétariat du COSEPAC] km2, valeur calculée selon la méthode du plus petit polygone convexe englobant les données de la période 2000-2019 (figure X – carte illustrant la zone d’occurrence). Voir les instructions détaillées pour connaître les délais à utiliser.

*IZO actuel* : L’IZO au Canada est de [superficie estimée calculée par le Secrétariat du COSEPAC] km2, valeur calculée à l’aide d’une grille à carrés de 2 km × 2 km dessinée d’après les données connues de la période 2000‑2019 (figure X – carte illustrant les IZO, s’il y a lieu).

**Fluctuations et tendances de la répartition**

Quantifiez les changements d’après les calculs de la zone d’occurrence et de l’IZO, et indiquez s’ils reflètent des changements réels de la répartition ou s’ils découlent plutôt de l’acquisition de nouvelles connaissances. Évitez de répéter la description se trouvant dans la section **Aire de répartition canadienne**.

**Biologie et utilisation de l’habitat**

Pour toutes les sections ci-dessous, faites une synthèse des renseignements disponibles, en vous concentrant sur les études canadiennes lorsqu’elles sont disponibles; évitez de donner des descriptions et des détails excessifs sur chacune des études. Concentrez-vous sur les renseignements qui ont un effet sur l’évaluation du statut, comme les aspects de la biologie ou de l’habitat de l’espèce qui affectent la résilience ou la vulnérabilité des populations aux perturbations.

**Cycle vital et reproduction**

Commencez par donner un aperçu de l’âge à la maturité sexuelle, de la fécondité et de la longévité. Décrivez les périodes habituelles de reproduction, d’hibernation et d’autres fonctions essentielles du cycle vital. Donnez les taux de survie des juvéniles et des adultes ou des estimations de la productivité, en notant toute différence régionale. Donnez une estimation de la durée de génération, et indiquez la façon dont elle a été calculée. Lorsque des renseignements sont manquants, il est possible de se servir de ceux relatifs à des espèces étroitement apparentées.

**Besoins en matière d’habitat**

Décrivez les caractéristiques typiques des habitats saisonniers (p. ex., reproduction, migration, recherche de nourriture et hivernage) et indiquez si les habitats varient selon les différents stades du cycle vital (p. ex., larves, juvéniles, adultes). Notez toute variation régionale ou plasticité (pour déterminer dans quelle mesure l’espèce est spécialiste de l’habitat ou est susceptible de changer d’habitat). Quand l’information est connue, indiquez si certains habitats sont optimaux ou marginaux et si certains habitats sont des puits de reproduction (c.-à-d. qu’ils attirent l’espèce, mais ne produisent généralement pas de recrues). Le cas échéant, incluez une brève description des habitats utilisés à l’extérieur du Canada (pour les espèces migratrices), surtout si ces aires abritent l’espèce pendant un stade important ou limitatif du cycle vital. Envisagez de résumer les caractéristiques importantes de l’habitat dans un tableau *(voir le format suggéré et les exemples fournis à la fin du document* pour le tableau A). Le texte narratif doit être court et concis, sans répéter les détails présentés dans le tableau.

**Déplacements, migration et dispersion**

Indiquez dans quelle mesure (s’il y a lieu) l’espèce est migratrice. Pour les espèces qui migrent sur de longues distances (p. ex., oiseaux, tortues de mer, poissons marins), consacrez un paragraphe aux renseignements connus sur la période et le rythme de migration ainsi que sur les principales voies et haltes migratoires. Déterminez les caractéristiques de la migration qui peuvent augmenter le risque pour l’espèce (p. ex., longue migration transocéanique, dépendance à l’égard de sites de ravitaillement). Pour les espèces qui migrent sur de courtes distances (p. ex., serpents, amphibiens), indiquez les distances de déplacement entre les habitats saisonniers. Pour les espèces non migratrices, donnez des renseignements sur la taille du domaine vital saisonnier et les distances parcourues lors des déplacements saisonniers.

Pour toutes les espèces, insérez un paragraphe résumant les renseignements connus sur la dispersion, y compris le moment de la dispersion et la nature de la fidélité aux sites (en traitant les juvéniles séparément des adultes, si l’information est connue). S’il existe une variabilité du degré de dispersion et de migration (p. ex., irruptions ou nomadisme), donnez les renseignements connus sur les différents comportements et facteurs influant sur ces comportements.

**Relations interspécifiques**

Les listes de proies/prédateurs/parasites n’ont pas besoin d’être exhaustives, mais elles doivent permettre au lecteur de comprendre les besoins de l’espèce et son rôle écologique.

*Alimentation* :

*Prédateurs et compétiteur*:

*Interactions hôte-parasite-maladie (incluez uniquement lorsque cela est pertinent pour l’évaluation du statut)*:

*Autres interactions (n’inscrivez rien si non applicable)*:

**Adaptations physiologiques, comportementales et autres**

Décrivez brièvement les adaptations susceptibles d’être pertinentes pour l’évaluation des menaces/du statut telles que les caractéristiques physiologiques, le comportement social, le comportement de recherche de nourriture, l’étendue de la niche écologique, ou les preuves de tolérance (ou de manque de tolérance) aux changements d’habitat ou de climat, aux perturbations humaines ou à la compétition. Notez toute adaptation physiologique particulière qui permet à l’espèce de survivre à des périodes où les conditions sont défavorables (formation de spores chez les plantes, hibernation, estivation ou thermorégulation chez les animaux terrestres) et mentionnez les besoins des organismes aquatiques en termes de caractéristiques physiques de l’eau. Évitez de répéter les renseignements présentés dans d’autres sections (p. ex., **Besoins en matière d’habitat**; renvoyez à ces sections au besoin). Lorsque cela est jugé pertinent pour l’évaluation du statut, présentez les réussites en matière de reproduction artificielle ou d’élevage en captivité et de transplantation d’organismes dans la nature.

**Facteurs limitatifs**

Énumérez brièvement les facteurs liés au cycle vital, à l’écologie, au comportement ou à d’autres caractéristiques biologiques qui entravent ou limitent le rétablissement de l’espèce (p. ex., maturité tardive, limitations physiologiques, dépendance à l’égard d’une espèce particulière ou d’un habitat rare). Les facteurs limitatifs, par définition, ne causent pas nécessairement un déclin de la population, mais limitent sa croissance, sa résilience et son rétablissement. Les menaces (facteurs qui réduisent la taille de la population) sont abordées dans une autre section. La présente section doit être courte; renvoyez à d’autres sections du rapport au besoin.

Les facteurs limitatifs ne sont généralement pas d’origine humaine et comportent des caractéristiques intrinsèques qui rendent l’espèce moins susceptible de répondre aux activités de conservation. Les facteurs limitatifs peuvent devenir des menaces s’ils entraînent un déclin de la population. Les principaux facteurs limitatifs pour espèce A sont :

**TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS**

Les sections ci-dessous doivent justifier les renseignements sur la population qui ont été présentés dans le résumé technique.

**Sources de données, méthodologies et incertitudes**

Décrivez brièvement les sources de données et les méthodologies employées pour estimer l’abondance et les tendances. Décrivez les indices et les modèles de population utilisés et justifiez leur utilisation. Évitez de donner trop de détails; des renseignements supplémentaires peuvent être inclus dans une annexe, si nécessaire. Pour chaque source de données, soulignez les points forts ou les points faibles concernant l’espèce en question. Pour certains groupes (p. ex., oiseaux), les méthodes élémentaires ont été utilisées dans de nombreux rapports de situation antérieurs. Ces méthodes peuvent être reprises, en les adaptant quelque peu, à partir d’exemples récents.

**Abondance**

Commencez par un paragraphe d’introduction qui met en évidence la meilleure estimation globale pour le Canada, ou une fourchette d’estimations si celles-ci varient considérablement selon les sources de données. Si les estimations disponibles font état d’un nombre total d’individus ou de paires, décrivez brièvement la démarche utilisée pour convertir ces dénombrements en nombre d’individus matures. Donnez le plus de données quantitatives possible; lorsque les données directes sur la population ne sont pas disponibles, envisagez d’utiliser des inférences établies à partir des densités et de l’habitat disponible.

Il peut être nécessaire d’ajouter des paragraphes pour décrire les estimations régionales (qui ne concernent pas toutes les espèces), pour analyser les différences entre les estimations et donner une idée de l’estimation qui est la plus susceptible d’être fiable. Donnez les estimations du nombre d’individus matures des sous-populations, si elles sont connues. Il peut être nécessaire de conclure par un bref énoncé ou d’insérer un paragraphe dans lequel on résume les conclusions entourant l’estimation qui convient le mieux.

**Fluctuations et tendances**

Cette section est souvent cruciale pour l’évaluation; une attention particulière doit être portée aux détails et des références solides sont exigées. Lorsqu’elles sont disponibles, les tendances à court terme (sur 10 ans ou 3 générations, selon la période la plus longue, généralement jusqu’à un maximum de 100 ans) et à long terme doivent être présentées. Montrez toutes les sources de preuves issues des indices et des études de suivi disponibles; des études de cas peuvent être incluses et leur applicabilité à plus grande échelle peut être abordée. Si des hypothèses permettent d’expliquer les tendances décrites (à l’échelle tant nationale que régionale), elles doivent être mentionnées ici, mais l’analyse détaillée des impacts peut être réservée à la section sur les menaces. En ce qui a trait aux tendances futures, il est possible de renvoyer aux résultats du calculateur de menaces ou de la modélisation des populations.

*Déclin continu[[2]](#footnote-2) du nombre d’individus matures*: Indiquez brièvement s’il s’agit d’un déclin continu observé, inféré ou prévu, et justifiez en faisant référence aux points qui suivent sur les tendances des populations, au besoin (ligne 2 du résumé technique).

*Preuve d’un déclin continu (1 génération ou 3 ans, selon la période la plus longue, généralement jusqu’à un maximum de 100 ans)* : Donnez de l’information quantitative sur l’ampleur du déclin. Notez que le déclin doit être observé, estimé ou prévu, et non inféré ou présumé. Pour plus de détails sur l’information requise, consultez le critère C1 et la ligne 3 du résumé technique. *N’inscrivez rien si « inconnu ».*

*Preuve d’un déclin continu (2 générations ou 5 ans, selon la période la plus longue, généralement jusqu’à un maximum de 100 ans)* : Donnez de l’information quantitative sur l’ampleur du déclin. Notez que le déclin doit être observé, estimé ou prévu, et non inféré ou présumé. Pour plus de détails sur l’information requise, consultez le critère C1 et la ligne 4 du résumé technique. *N’inscrivez rien si « inconnu ».*

*Preuve d’un déclin passé (3 générations ou 10 ans, selon la période la plus longue) qui a cessé ou se poursuit (précisez)* : Pour plus de détails sur l’information requise, consultez les critères A1 et A2 et les lignes 5 et 8 du résumé technique.

*Preuve d’un déclin prévu ou présumé dans l’avenir (3 prochaines générations ou 10 prochaines années, selon la période la plus longue, jusqu’à un maximum de 100 ans) :* Pour plus de détails sur l’information requise sur les déclins continus et futurs, consultez les critères A3 et A4 et les lignes 6 et 7 du résumé technique).

*Risque de disparition d’après l’analyse quantitative*: Pourcentage de déclin prévu sur 20 ans ou 5 générations, selon la période la plus longue, jusqu’à un maximum de 100 ans, et/ou sur 100 ans (n’inscrivez rien à moins qu’une analyse de viabilité de la population ou une analyse équivalente ait été réalisée – voir l’annexe F12 du Manuel des opérations et des procédures). *N’inscrivez rien si les analyses n’ont pas été réalisées.*

*Tendances à long terme*: Tendances au-delà de 3 générations dans le passé ou dans le futur (p. ex., tendances établies d’après les registres de récolte, les programmes de relevé à long terme ou les tendances inférées à partir des tendances en matière d’habitat).

*Fluctuations de la population, y compris les fluctuations extrêmes* : Tenez compte des fluctuations du nombre d’individus matures et des sous-populations; pour les fluctuations de la répartition, renvoyez à la section **Fluctuations et tendances de la répartition**.

**Fragmentation grave**

Un taxon peut être considéré comme gravement fragmenté si la majorité (> 50 %) des individus ou la majeure partie de sa zone d’occupation totale (> 50 %) (comme indicateur du nombre d’individus) se situe dans des parcelles d’habitat qui sont à la fois a) plus petites que la superficie nécessaire au maintien d’une population viable et b) séparées d’autres parcelles d’habitat par une distance supérieure à la distance de dispersion maximale présumée pour l’espèce. N’incluez cette section que pour les espèces dont la répartition est restreinte (c.-à-d. zone d’occurrence < 20 000 km2 ou IZO < 2000 km2). Décrivez les fragments d’habitat et leur isolement en fonction des capacités de déplacement de l’organisme en question, éventuellement à l’aide d’une carte. Renvoyez à la section **Structure de la population**, qui décrit les sous‑populations, et inférez la viabilité de celles-ci d’après la taille des fragments d’habitat, les menaces, ou d’autres sources (une modélisation détaillée de la population n’est généralement pas disponible ni nécessaire). Évitez de répéter les renseignements présentés ailleurs dans le rapport, mais résumez brièvement ceux qui sont pertinents (p. ex., dans la section **Déplacements, migration et dispersion**).

**Immigration de source externe**

Déterminez la ou les sources potentielles d’immigration naturelle en provenance de l’extérieur du Canada ainsi que les preuves de toute immigration connue ou présumée. Indiquez si un habitat convenable est disponible pour les individus immigrants au Canada, et évaluez si les populations sources sont stables, en hausse (potentiel d’immigration) ou en déclin (aucun potentiel d’immigration). Veillez à ce que le texte de cette section comporte suffisamment de détails pour étayer toutes les lignes de la section sur l’immigration de source externe du résumé technique.

**MENACES**

**Tendances en matière d’habitat passées, à long terme et en cours**

Décrivez, d’après les sources existantes, les changements majeurs de l’étendue et de la qualité de l’habitat au fil du temps (p. ex., perte de milieux humides, accroissement du développement urbain) qui fournissent un contexte pour les déclins à long terme. Pour les espèces qui hivernent ou se reproduisent à l’extérieur du Canada, il convient également d’examiner les tendances dans les aires concernées (et, le cas échéant, dans les principales haltes migratoires). Les tendances doivent être directement liées à l’aire de répartition de la population canadienne et être aussi quantitatives que possible.

**Menaces actuelles et futures**

Cette section traite des impacts prévus selon le système unifié de classification des menaces de l’UICN-CMP. Si un calculateur de menaces n’a pas encore été rempli, le rédacteur du rapport doit donner des renseignements sur chacune des principales menaces pour faciliter l’évaluation (voir l’annexe F3 du Manuel des opérations et des procédures). Cette section devrait être révisée et condensée après l’évaluation du calculateur de menaces par un groupe d’experts.

La feuille de calcul du calculateur de menaces incluse en annexe du rapport doit présenter un aperçu complet de la nature, de la portée et de la gravité de toutes les menaces actuelles et futures. Les deux paragraphes ci‑dessous devraient donc résumer suffisamment les menaces dans la plupart des cas. Pour les espèces ayant plusieurs unités désignables, il faut présenter les menaces séparément pour chacune des unités, mais les renseignements communs à toutes les unités désignables doivent être regroupés ou faire l’objet de renvois plutôt que d’être répétés.

L’espèce A est vulnérable aux effets cumulatifs de diverses menaces, en particulier les nommez les principales menaces ou les stades du cycle vital. La nature, la portée et la gravité de ces menaces sont décrites à l’annexe B, selon le système unifié de classification des menaces de l’UICN-CMP (Union internationale pour la conservation de la nature – Partenariat pour les mesures de conservation; voir Salafsky *et al.* [2008] pour les définitions, et Master *et al.*[2012], pour les lignes directrices). Le processus d’évaluation des menaces consiste à évaluer les impacts de chacune des 11 grandes catégories de menaces et de leurs sous-catégories, en termes de portée (proportion de la population exposée à la menace au cours des 10 prochaines années), de gravité (déclin prévu de la population au sein de la portée au cours des 10 prochaines années ou des 3 dernières générations, selon la période la plus longue, jusqu’à environ 100 ans) et d’immédiateté de chaque menace. Le calcul de l’impact global des menaces tient compte des impacts de chacune des catégories de menaces et peut être ajusté par les spécialistes des espèces qui participent à l’évaluation des menaces.

L’impact global de la menace pour le/la/l’ espèce A est considéré comme très élevé/élevé/moyen/faible, ce qui correspond à un déclin supplémentaire prévu de XX à XX % au cours des dix prochaines années (ou trois prochaines générations, selon la période la plus longue). Ces valeurs doivent être interprétées avec prudence, car elles peuvent être fondées sur de l’information subjective (p. ex., opinion d’un expert), et ce, même si des efforts ont été déployés pour corroborer les cotes attribuées avec les études et les données quantitatives disponibles. Dans le cas des espèces ayant plusieurs unités désignables, répétez ce paragraphe pour chacune des unités désignables qui suivent (en supprimant la mise en garde contenue dans la dernière phrase).

Faites une synthèse courte et concise des principales menaces (c.-à-d. celles dont l’impact global n’est pas « négligeable »), d’après les résultats du calculateur de menaces.

Nom de la menace 1 (UICN numéro; impact global de la menace : faible, moyen, élevé, très élevé, inconnu – n’incluez l’impact qu’après l’évaluation du calculateur de menaces). Répétez l’opération pour chaque catégorie de menace de niveau 1, présentée dans l’ordre d’importance perçue.

**Nombre de localités fondées sur les menaces**

Présentez un bref énoncé indiquant le nombre probable de localités fondées sur les menaces, selon la définition du COSEPAC (c.-à-d. des zones particulières du point de vue écologique et géographique dans lesquelles un seul phénomène menaçant peut affecter rapidement [en une seule génération ou trois ans, selon la période la plus longue] tous les individus présents, entraînant un déclin de la population), et précisez les principales menaces qui servent à déduire le nombre de localités. Pour les espèces les plus répandues, ce nombre est souvent bien supérieur à 10, et il suffit de l’indiquer sans donner plus de détails. Si l’information est connue, indiquez s’il existe des tendances ou des fluctuations du nombre de localités. Il est généralement plus facile de remplir cette section après la tenue de la téléconférence sur le calculateur de menaces.

**PROTECTION, STATUTS ET ACTIVITÉS DE RÉTABLISSEMENT**

**Statuts et protection juridiques**

Récapitulez les désignations actuelles et les lois applicables; une évaluation de l’efficacité de la protection juridique n’est pas nécessaire. Indiquez si l’espèce est déjà inscrite sur la liste de la *Loi sur les espèces en péril* (2002)et, le cas échéant, précisez son statut et dites dans quelle annexe elle figure. Signalez toute espèce désignée officiellement en péril à l’échelle provinciale ou territoriale (d’ouest en est). Terminez en mentionnant toute désignation juridique mondiale (p. ex., accords, autres lois) pouvant soutenir la conservation de l’espèce au Canada ou la protéger légalement dans d’autres pays.

**Statuts et classements non juridiques**

Donnez la cote de conservation de l’espèce à l’échelle mondiale (G), nationale (N) et provinciales/territoriales (S), y compris les codes et leurs définitions (NatureServe Explorer : http://www.natureserve.org/explorer/). Résumez les cotes S aux États-Unis, en mettant l’accent sur les États limitrophes du Canada (c.-à-d. ceux les plus susceptibles d’être une source d’immigration). Indiquez les cotes canadiennes et provinciales/territoriales du plus récent rapport [*Espèces sauvages : la situation générale des espèces au Canada*](file:///C:\Users\thuvuk\Documents\En%20cours\10547817_RCF_Soludoc_Manuel%20OPs_COSEPAC\FR\wildspecies.ca\fr\accueil) (<http://www.wildspecies.ca/fr>), si elles diffèrent de celles de NatureServe. Il n’est généralement pas nécessaire d’utiliser un tableau ou une liste, car il est facile de consulter les désignations les plus récentes en ligne, par exemple sur le site de NatureServe (incluez l’année d’évaluation).

S’il existe d’autres cotes non juridiques (p. ex., Partenaires d’envol, UICN), décrivez-les brièvement et faites-en l’interprétation dans un paragraphe distinct.

**Protection et propriété de l’habitat**

Précisez l’étendue de l’habitat protégé et la superficie qui sera vraisemblablement protégée dans l’avenir (p. ex., au moyen d’accords avec les propriétaires fonciers ou parce que le gouvernement ou des organisations de conservation privées en seront propriétaires). Indiquez la proportion approximative de l’aire de répartition ou des occurrences qui se situent sur des terres privées et dans des aires protégées. Il est possible de renvoyer à la section **Menaces** lorsqu’il est question de menaces auxquelles l’espèce est toujours confrontée dans les aires protégées.

**Activités de rétablissement**

Pour les réévaluations uniquement. Résumez brièvement les activités de rétablissement entreprises depuis le dernier rapport de situation du COSEPAC, d’après les renseignements fournis par les équipes de rétablissement. Mettez l’accent sur les activités qui peuvent influer sur l’évaluation de la situation. Le style télégraphique est préférable.

**SOURCES D’INFORMATION**

**Références citées**

Énumérez par ordre alphabétique toutes les sources citées dans le rapport, y compris les communications personnelles et les données inédites, en respectant scrupuleusement le format prescrit pour les rapports du COSEPAC (voir l’annexe F1 du Manuel des opérations et des procédures); les types les plus courants sont mis en évidence ci-dessous. Incluez les sources de CTA. Ne citez pas les rapports portant sur les sources et les rapports d’évaluation du Sous‑comité des CTA; citez plutôt les références originales de CTA fournies dans les rapports du Sous-comité des CTA.

Manuscrit de revue :

Auteur, A.B., et C.D. coauteur. Année. Titre du manuscrit, Titre de la revue, volume, p. XX-XX.

Livre :

Auteur, A.B. Année. Titre du livre, Éditeur, Ville (Province/État) (non abrégé). X p.

Chapitre de livre :

Auteur, A.B, et C.D. coauteur. Année. Titre. P. xx-xx, *in* A.B. Directeur de publication (éd.). Titre, Éditeur, Ville (Province/État) (non abrégé).

Communication personnelle :

Personne, A. comm. pers. Année. *Correspondance par courriel ou téléphone adressée à initiales et nom de famille du rédacteur.* Mois, année. Titre de la personne. Employeur/appartenance, Ville (Province/État) (non abrégé).

Mémoire ou thèse :

Auteur, Q.R. Année. Titre. Type de thèse ou de mémoire, Université, Ville, (Province/État) (non abrégé). X p.

Site Web :

Organisation ou auteur. Année. Titre. <http://www.address.ca> [consulté en mois année].

Master, L.L., D. Faber-Langendoen, R. Bittman, G.A. Hammerson, B. Heidel, L. Ramsay, K. Snow, A. Teucher, et A. Tomaino. 2012. NatureServe conservation status assessments: factors for evaluating species and ecosystems risk. NatureServe, Arlington, Virginia.

Salafsky, N., D. Salzer, A.J. Stattersfield, C. Hilton-Taylor, R. Neugarten, S.H.M. Butchart, B. Collen, N. Cox, L.L. Master, S. O’Connor, et D. Wilkie. 2008. A standard lexicon for biodiversity conservation: unified classifications of threats and actions. Conservation Biology 22:897-911.

**Collections examinées**

Aucune collection n’a été examinée pour la préparation de ce rapport ou dressez la liste des collections, s’il y a lieu. Les collections consultées peuvent également être mentionnées ici et désignées comme telles.

**Experts contactés**

Utilisez la feuille de suivi des personnes-ressources pour nommer les experts contactés

Nom de famille, Initiales. Titre. Employeur/appartenance. Ville (Province/État) (non abrégé), Pays (si autre que le Canada).

**REMERCIEMENTS**

Le présent rapport a été financé par (insérez le nom de la source, habituellement Environnement et Changement climatique Canada). Les experts énumérés ci-dessous ont fourni des données et/ou des conseils précieux. Remerciez les fournisseurs des principales sources de données (y compris celles tirées de la science citoyenne), les experts contactés et les réviseurs du rapport qui ont fourni des commentaires particulièrement instructifs ainsi que toute autre personne méritant une reconnaissance particulière pour avoir donné de l’information sur l’espèce évaluée. S’il s’agit d’une mise à jour, le ou les rapports précédents et le ou les rédacteurs doivent être mentionnés.

**SOMMAIRE BIOGRAPHIQUE DU OU DES RÉDACTEURS DU RAPPORT**

Écrivez un paragraphe sur chaque rédacteur, faisant mention de son nom et de son expertise générale (p. ex., biologiste spécialiste des espèces en péril), et donnant un aperçu de sa formation. Mettez l’accent sur tout ce qui se rapporte spécialement à l’espèce évaluée. Faites part brièvement de tout autre moyen par lequel le rédacteur démontre son expertise, y compris les recherches sur cette espèce ou sur des espèces apparentées, et précisez son expérience antérieure en matière de rédaction de rapports de situation du COSEPAC. Concluez par un bref aperçu du ou des postes actuels du rédacteur et de ses intérêts de recherche. Ne dépassez pas une demi-page. (saut de page)

**TABLEAUX**

Incluez tous les tableaux demandés. Pour tout tableau supplémentaire, évaluez soigneusement s’il contribue à l’évaluation du statut.

Tableau A. Résumé des fonctions essentielles, des types et des particularités de l’habitat du/de la/de l’ nom de l’espèce au Canada, par stade vital.

| Stade vitala | Fonction de l’habitatb | Type d’habitatc | Particularités de l’habitatd |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

a Stade vital : stade du cycle vital de l’espèce (p. ex., graine; œuf, plantule, juvénile, larve, nymphe, adulte).

b Fonction de l’habitat : processus du cycle vital de l’espèce soutenu par l’habitat (p. ex., fraie, reproduction, hibernation, alevinage, croissance, alimentation/recherche de nourriture, migration, floraison, production de fruits, dispersion des graines, germination, développement des semis).

c Type d’habitat : renvoie aux éléments structuraux ou biologiques de la zone ou du type de site dont l’espèce a besoin pour mener à bien ses processus vitaux.

D Particularités de l’habitat : renseignements détaillés, comme les propriétés ou caractéristiques mesurables de l’habitat.

**Exemple 1. Tableau récapitulatif sur l’habitat de l’azolle du Mexique\***

Tableau A. Résumé des fonctions essentielles, des types et des particularités de l’habitat de l’azolle du Mexique au Canada, par stade vital.

| **Stade vital a** | **Fonction de l’habitat b** | **Type d’habitat c** | **Particularités de l’habitat** d |
| --- | --- | --- | --- |
| Tous les stades du cycle vital | Croissance, reproduction et dispersion | Habitat aquatique : eaux peu profondes, où le courant est lent, qui sont partiellement ombragées et protégées (étangs, fossés, lacs en croissant, rivages de lacs) | Profondeur : habituellement, mais non exclusivement, de 50 cm ou moins; où les racines peuvent atteindre le substrat dans la zone d’étiage estival  Mouvement : eaux protégées, où le courant est lent ou nul  Propriétés chimiques : pH ˃ 3,5; pH ˂ 10 (pH optimal 6,5 à 8,1); faible salinité (≤ 1,3 % de sel); riche en fer et en phosphore, mais pauvre en autres éléments nutritifs  Température optimale : 18-28 °C (la tolérance au froid dépend du pH) |
| Tous les stades du cycle vital | Croissance, reproduction et dispersion | Habitat riverain : zone d’étiage, bande de végétation riveraine (à moins de 30 m du niveau d’eau le plus élevé) | Couverture : semi-ombragée (habituellement, mais non exclusivement, avec un couvert forestier intermédiaire); couverture optimale d’environ 50 % |

a Stade vital : stade du cycle vital de l’espèce (p. ex., graine; œuf, plantule, juvénile, larve, nymphe, adulte).

b Fonction de l’habitat : processus du cycle vital de l’espèce soutenu par l’habitat (p. ex., fraie, reproduction, hibernation, alevinage, croissance, alimentation et migration, floraison, production de fruits, dispersion des graines, germination, développement des semis).

c Habitat : renvoie aux éléments structuraux ou biologiques de la zone ou du type de site dont l’espèce a besoin pour mener à bien ses processus vitaux.

d Particularités de l’habitat : renseignements détaillés, comme les propriétés ou caractéristiques mesurables de l’habitat.

\*Adaptation du document original : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/programmes-retablissement/azolle-du-mexique-2017.html>

**Exemple 2. Tableau récapitulatif sur l’habitat du crapaud du Grand Bassin\***

Tableau A. Résumé des fonctions essentielles, des types et des particularités de l’habitat du crapaud du Grand Bassin au Canada, par stade vital.

| **Étape du stade vitala** | **Fonction de l’habitatb** | **Type d’habitatc** | **Particularités de l’habitatd** |
| --- | --- | --- | --- |
| Adultes; juvéniles; œufs; têtards | Parade nuptiale, accouplement, ponte, alimentation et développement | Mares printanières (milieux humides saisonniers et temporaires) | Zones humides qui présentent les éléments suivants en tout temps : zones peu profondes, soit de moins de 1 m, nécessaires au développement des œufs et des têtards  végétation émergente (p. ex. herbes, carex et joncs), brindilles, roches et autres débris, nécessaires à la fixation des œufs  algues, végétation aquatique et autres matières organiques, nécessaires à l’alimentation des têtards  Zones sèches qui deviennent humides dans certaines conditions et qui sont définies en tout temps comme suit : dépressions avec de la boue dénudée, des carex, des joncs ou d’autres plantes hydrophiles |
| Adultes; juvéniles; œufs; têtards | Parade nuptiale, accouplement, ponte, alimentation et développement | Lacs, étangs, marais, sources, cours d’eau à débit lent et zones riveraines mouillées de façon saisonnière de plans d’eau permanents | Zones peu profondes de moins de 1 m de profondeur, nécessaires au développement des œufs et des têtards :  végétation émergente (p. ex. herbes, carex et joncs), brindilles, roches et autres débris, nécessaires à la fixation des œufs  algues, végétation aquatique et autres matières organiques, nécessaires à l’alimentation des têtards  Dans le meilleur des cas, absence de poissons prédateurs (poissons de pêche sportive, cyprin doré [*Carassius auratus*] et poissons utilisés à des fins de lutte contre les moustiques ou autres) |
| Adultes; juvéniles (métamorphosés) | Alimentation, refuge, hivernation, migrations saisonnières | Prairies, steppes arbustives, forêts ouvertes | Sol friable (meuble) susceptible d’être creusé (p. ex. loam argileux, gravier fin, argile, sol sablonneux), terriers existants (qui peuvent être dans un sol plus ferme), ou trous ou crevasses naturels  Petites proies vertébrées et invertébrées (p. ex. lombrics, fourmis, coléoptères, mouches, criquets)  Refuges accessibles durant la saison d’activité : terriers creusés par l’espèce, terriers de rongeurs (spermophile, gaufre gris), objets offrant un abri en surface (p. ex. roches plates, gros débris ligneux)  Refuges pour l’hivernation : terriers creusés par l’espèce, terriers de rongeurs, crevasses ou monticules de sol assez hauts pour permettre l’accès à des zones qui ne gèlent pas (40-145 cm) |

Notes de bas de page a à d identiques à celles de l’exemple 1.

\*Adaptation du document original : [https://sararegistry.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=F2F16DFD-1&offset=2&toc=show](https://sararegistry.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=F2F16DFD-1&offset=2&toc=show#_p1_01_1)

1. À remplacer par le Secrétariat du COSEPAC par « Ébauche de rapport de situation », « Rapport intermédiaire de six mois » ou « Rapport intermédiaire de deux mois) ». [↑](#footnote-ref-1)
2. Un déclin récent, en cours ou prévu dans l’avenir (qui peut être régulier, irrégulier ou sporadique), qui peut se poursuivre à moins que des mesures correctives ne soient prises. Les fluctuations ne seront normalement pas considérées comme des déclins continus. [↑](#footnote-ref-2)